



Commission Locale de l'Eau  
du Bassin de la Vouge  
Secrétariat : SBV

Gevrey, le 16 février 2016

Madame ZITO Florence  
Présidente par intérim de la  
Commission Locale de l'Eau  
du Bassin de la Vouge

A

Monsieur le Directeur de la DDT de Côte d'Or  
Service de l'Eau et des Risques  
Bureau « Police de l'Eau »  
A l'attention de M TARDY Jean Pierre  
57 rue de Mulhouse  
BP 53317  
21 033 DIJON CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOILLIN

Objet : Avis demande d'irrigation regroupée temporaire sur le bassin versant de la Vouge – année 2016

Monsieur le Directeur,

Par courrier, reçu le 26 janvier 2016, vous m'avez transmis, au titre du code de l'environnement, la demande d'irrigation regroupée temporaire sur la Côte d'Or pour l'année 2016 sous maîtrise d'ouvrage de l'organisme unique de gestion collective de l'eau qu'est la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or. Ce dossier comprend notamment le périmètre du bassin versant de la Vouge.

J'ai bien noté que pour des raisons administratives, ce dossier est en tout point identique à celui présenté pour la campagne d'irrigation 2015 et que sans ce dépôt, les délais nécessaires à l'instruction de la demande pluriannuelle (dossier reçu également le 26 janvier 2016) ne permettraient pas d'autoriser les prélèvements en temps voulu pour cette année.

Dans ce cas de figure [inédit], j'ai pris note que les volumes inscrits dans ce document ne sont pas ceux réellement sollicités en 2016 mais que ce sont les valeurs de prélèvements indiquées dans la demande pluriannuelle qui feront foi pour cette année.

Dans ces conditions, la CLE donne un avis favorable à la demande regroupée temporaire d'irrigation sur le bassin de la Vouge, présentée par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, pour la campagne 2016, étant entendu que l'acceptation par vos services de celle-ci est de nature à autoriser administrativement les prélèvements dès que les besoins apparaîtront.

J'attire toutefois votre attention que seul l'avis (à venir) sur la demande pluriannuelle fera foi pour la campagne de pompage à venir sur le bassin de la Vouge.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

La Présidente par Intérim  
Florence ZITO



Copie à :

- Monsieur le Président de l'Inter CLE Nappe de Dijon Sud
- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or